



## La rentrée scolaire sécuritaire, une responsabilité partagée

La rentrée scolaire s'amorcera bientôt, partout au Québec. Il est donc important pour tous les usagers du réseau routier de se familiariser à nouveau avec la présence des piétons et des autobus scolaires sur les routes.

Pour les policiers de la Sûreté du Québec, la sécurité des écoliers est une préoccupation quotidienne. Les agents de la paix s'assurent que les conducteurs respectent les ordres et les signaux des brigadiers scolaires. Ils surveillent : le respect des limites de **vitesse** aux abords des zones scolaires, le respect des arrêts obligatoires **lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction**, de même que tout ce qui pourrait compromettre la sécurité du public en général.

Voici quelques conseils de prévention :

- Les jeunes enfants sont de nature imprévisible et ils peuvent surgir à tout moment sur la chaussée;
- À l'approche d'un autobus d'écoliers qui est sur le point de s'immobiliser, ralentissez;
- Immobilisez votre véhicule en tout temps lorsque les feux rouges intermittents sont en marche, sauf si vous circulez sur une chaussée adjacente, séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée;
- Immobilisez votre véhicule à au moins 5 mètres de l'autobus, pour permettre aux enfants de traverser en toute sécurité;

Pour votre information :

- Si vous dépassez ou croisez un autobus d'écoliers dont les feux rouges intermittents clignotent, vous venez de commettre une infraction entraînant l'accumulation de 9 points d'inaptitude et d'une amende de 200 \$ plus les frais. !

La sécurité de VOS et de NOS enfants nous tiennent à cœur...

Liens intéressants à consulter, quant à la sécurité au sujet du transport scolaire :

<http://www.ateq.qc.ca>

<http://www.saaq.gouv.qc.ca/index.php>